



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 69/2021/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 28 AVRIL 2021 À 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT VALIDATION DE L'OPERATION « REALISATION DU RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES DU SECTEUR REMIRE BV NORD – PHASE 1 » ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 37
Nombre de Procuration : 03
Date de la convocation : mercredi 21 avril 2021

Nombre de suffrages exprimés : 40
Vote :
Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt et un, le mercredi vingt-huit avril à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, Monique AZER, Serge BAFAU, Dominique BERTONI, Ruth BIDIU-CEPRIKA, Louis-Mike CALUMEY, Daniel CASTOR, Jean-Philippe CHAMBRIER, Kenny CHEN-TUNG, Claire CHINON, Albanie CIPPE, Xavier CLERVAUX, Liser CLIFFORD, Seedna DELAR, Thierry ELIBOX, Eugène EPAILLY, Serge FELIX, Teed GASPARD, Sandrine JACQUES GAÏL, Elaine JEAN, Farah KHAN, Patrick LECANTE (Visio), Chester LEONCE (Visio), Roland LOE-MIE, Phong LY, Yolande MILZINK-CINCINAT, Claude PLENET, Stéphanie PREVOT-BOULARD (visio), Anne-Michèle ROBINSON, Magali ROBO-CASSILDE (Visio), Hélène SERVIUS, Corinne SIGER (Visio), Rolande SILEBER, Serge SMOCK, Eliodore TORVIC, Sandra TROCHIMARA, Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Christian FAUBERT → **Procuration** à Sandra TROCHIMARA, Nestor GOVINDIN → **Procuration** à Chester LEONCE, Hélène PAUL → **Procuration** à Seedna DELAR

ÉTAIENT ABSENTS : Julner BELIZIAIRE, Pascal BRIQUET, Jean-Victor CASTOR, Yahya DAOUDI, Corine DIMANCHE, Mickaël MANCEE, Tineffa NAISSO, Marie-Laure PHINER-HORTH, Axel RINO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Louis-Mike CALUMEY

Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20210428-69-AP-2021-DE
Date de télétransmission : 05/05/2021
Date de réception préfecture : 05/05/2021

Vu les articles L5211-6 et suivants et l'article R2224-15 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R111-12 du Code de l'Urbanisme ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Considérant qu'au travers de son programme pluriannuel de travaux, la CACL a doté la commune de Rémire Montjoly d'une station de traitement des eaux usées supplémentaire d'une capacité de 20 000EH (Equivalents – habitants) et de deux postes de refoulement structurants ; Que ces ouvrages permettent maintenant d'organiser la desserte par le réseau public de collecte des eaux usées du secteur Rémire Bourg ;

Considérant que le bassin versant « Rémire Nord », vaste périmètre dense en urbanisation non encore desservi est un des secteurs sur lesquels l'assainissement s'impose désormais prioritairement sur Rémire Montjoly ; Que ce projet de collecte sur le bassin versant Rémire Nord fera l'objet de plusieurs phases de travaux (estimation à 3 phases) pour un estimatif total d'environ **5 000 000€** de travaux pour l'ensemble du secteur ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Eau Potable et Assainissement du 23 mars 2021 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité réunie en séance le lundi 26 avril 2021 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau le lundi 26 avril 2021 ;

Entendu le **Rapport N° 69/2021/CACL** relatif à la validation de l'opération « Réalisation du réseau de collecte des eaux usées du secteur Rémire BV Nord – Phase 1 » et de son plan de financement.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du **Rapport N° 69/2021/CACL** du Président relatif à la validation de l'opération « Réalisation du réseau de collecte des eaux usées du secteur Rémire BV Nord – Phase 1 » et de son plan de financement.

APPROUVE la réalisation de l'opération sur la base duquel seront réalisés les DCE travaux et les Appels d'Offres.

APPROUVE le montant de l'opération pour un montant total de **1 670 191 €** (Un million six-cent-soixante-dix mille cent-quatre-vingt-onze euros).

Accusé de réception en préfecture 973-249730045-20210428-69-AP-2021-DE Date de télétransmission : 05/05/2021 Date de réception préfecture : 05/05/2021

APPROUVE le plan de financement global tel qu'exposé ci-dessous :

	Taux d'aide	Montant de l'aide
FEDER	40 %	668 076.40 €
OFB	30 %	501 057.30 €
Autofinancement (CACL)	30 %	501 057.30 €
TOTAL	100 %	1 670 191 €

AUTORISE le Président à engager les opérations relatives au dit programme, dans le respect du code des marchés publics, et à en attribuer l'exécution, conformément à la réglementation s'y rapportant.

AUTORISE le Président à solliciter les différents partenaires institutionnels, pour le financement de cette opération et à procéder aux inscriptions budgétaires correspondantes.

AUTORISE le Président sur ces bases à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le mercredi 28 avril 2021

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME
LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL
Serge SMOCK



Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20210428-69-AP-2021-DE
Date de télétransmission : 05/05/2021
Date de réception préfecture : 05/05/2021